



ASSOCIATION SPORTIVE 1
Du Domaine de Golf de Saint Cyprien
Mas d'Huston
66750 Saint Cyprien

Saint Cyprien le 09 janvier 2025

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
De l'AS Domaine de Golf de Saint Cyprien

Qui se déroulera le

Le samedi 8 février 2025 à 16 Heures (1)

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire de notre association se déroulera le samedi 8 février 2025 à 16h au siège de l'association 2 rue Arnaud de Jouy Saint Cyprien

Cette assemblée générale ordinaire sera appelée à délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral de 2024 (Résolution N°1 soumise au vote)
2. Rapport des différentes commissions (jeunes, seniors, dames messieurs)
3. Rapport financier 2024 (Résolution N° 2 soumise au vote)
4. Quitus au trésorier (Résolution N° 3 soumise au vote)
5. Renouvellement des membres du bureau (Résolution N°4 soumise au vote)
6. Questions diverses

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter.

Les documents soumis au vote vous parviendront d'ici le 25 janvier par mail

La clôture du dépôt des listes pour le renouvellement des membres du bureau est arrêtée au 20 janvier (À ADRESSER PAR MAIL À L'ASSOCIATION : asgolf@asgolfstcyp.fr)

Les listes signées par les colistiers seront affichées dans le hall du club, sur le tableau des informations générales, le 20 janvier 2025

En cas d'empêchement, vous pouvez adresser à l'association votre pouvoir (voir ci-dessous) par mail ou le déposer au bureau de l'AS

ASSOCIATION SPORTIVE Domaine Golf de Saint Cyprien

Pouvoir Assemblée Générale ordinaire

Je soussigné(e) M.....

déclare par la présente donner tous pouvoirs à

pour me représenter à l'Assemblée Générale **ordinaire** 2024 de l'Association Sportive
Domaine Golf de Saint Cyprien du samedi 8 février 2025 à 16 heures

A :.....le.....

Signature
(faire précéder de la mention : " Bon pour pouvoir")